— *Front d'airain*, Extrême impudence :
On ne voit d'indigents que les sots vertueux :
Il faut un *front d'airain* pour devenir heureux.
LA FONTAINE.
J'ai vu que l'impudence est la reine du monde,
Et qu'il faut, quand on veut y faire son chemin,
Aller à la fortune avec un *front d'airain*.
LA CHAUSSÉE.
‖ Insensibilité, cruauté :
La Guerre au *front d'airain*.....
BOILEAU.

— *Front à front*, Face à face, en se mettant en opposition directe : *Il faut avoir les reins bien fermes pour entreprendre de marcher* FRONT À FRONT *avec ces gens-là.* (Montaigne.)

— *Marcher à front découvert*, N'avoir rien à se reprocher, rien à dissimuler, ne craindre aucun reproche des autres : *On ne* MARCHE *pas la tête levée et* À FRONT DÉCOUVERT *quand on se sent si peu que ce soit coupable.* (Ste-Beuve.) ‖ *Marcher le front levé*, Ne montrer aucune honte, ne pas chercher à se cacher : *L'impudicité ne* MARCHE *pas* LE FRONT LEVÉ *chez les chrétiens.* (Chateaub.)

— Art milit. Face d'une troupe rangée en ligne, côté vers lequel sont tournés les soldats : *Parcourir le* FRONT *d'un bataillon. L'armée présentait un grand* FRONT. (Thiers.) ‖ *Changement de front*, Changement de direction, de marche, d'attaque ou de défense : *Opérer un* CHANGEMENT DE FRONT. ‖ *Front de bataille*, Ligne que présente à l'ennemi une troupe qui lui fait face, ou, en général, ligne que présente une troupe déployée en ordre de bataille. ‖ *Front de bataillon*, Développement d'un bataillon formé par files. ‖ *Front d'attaque*, Développement qu'on donne aux lignes d'un corps prêt à attaquer l'ennemi. Se dit aussi d'une ligne de drapeaux disposée en avant des troupes. ‖ *Front d'attaque de place*, Ligne sur laquelle un corps assiégeant dirige son attaque. ‖ *Front de bandière*, Ligne de drapeaux formée sur celle des faces d'un camp qui longe l'esplanade appelée champ de bataille : *Les grand'gardes et les faisceaux d'armes sont placés en avant du* FRONT DE BANDIÈRE. (Acad.) ‖ *Refuser son front*, Cesser de faire face à l'ennemi pour engager le combat. ‖ *Faire front*, Se tourner en face, de manière à présenter le front, se mettre en défense, tenir tête à l'attaque : *Un bataillon assez réuni pour* FAIRE FRONT *à un régiment.* ‖ *Front!* Commandement de faire front : *Halte!* FRONT! Au lieu de FRONT! on disait autrefois REMETTEZ-VOUS!

— Fam. Conduite : *Raisons un changement de* FRONT. (Alex. Dum.)

— Fortif. Ensemble de deux demi-bastions réunis par une branche en ligne droite faisant partie de l'enceinte et appelée courtine : *Le revêtement est l'élément de toute fortification de corps de place.* ‖ Par ext. Défense principale : *Pendant vingt ans, Mayence a été l'un des* FRONTS *de la France.* (V. Hugo.)

— Mar. *Ligne de front*, Ordre de marche d'une armée navale courant largue ou vent arrière, et dans lequel chaque vaisseau relève les autres par son travers, sur la perpendiculaire du vent.

— Perspect. Projection orthographique d'un objet sur le plan parallèle au tableau.

— Loc. adv. *De front*, Par devant, face à face : *Attaquer l'ennemi* DE FRONT.
Tous arrivent *de front*; devant les fantassins
Ils fixent bruyamment leurs coursiers abysmins.
MÉRY et BARTHÉLEMY.
‖ Directement, sans tourner : *Aborder* DE FRONT *la question. Heurtant* DE FRONT *tout ce qui fait aujourd'hui l'admiration des hommes, je ne puis m'attendre qu'à un blâme universel.* (J.-J. Rouss.) *Toute loi qui attaque* DE FRONT *un vice que les mœurs tolèrent est nécessairement bientôt éludée et oubliée.* (Condorcet.)
Gardons-nous de heurter les préjugés *de front.*
VOLTAIRE.
Il est certains esprits qu'il faut prendre de biais,
Et que, heurtant *de front*, vous ne gagnez jamais.
REGNARD.
‖ Côte à côte, sur une seule ligne : *Je ne prétends point, comme Phaéton, mener* DE FRONT *les chevaux du Soleil, mais, comme l'hirondelle, régler ma carrière fugitive sur celle de l'astre du jour.* (B. de St-P.)
Je ne pouvais jamais regarder sans dépit
Mille soldats *de front*, vêtus du même habit.
C. D'HARLEVILLE.
‖ Simultanément, à la fois : *Faire marcher* DE FRONT *deux affaires. Quelle peut être en grand l'utilité de ces écrits, tant qu'on ne fera pas marcher* DE FRONT *les réformes relatives à la législation et à la religion?* (Chamfort.) *Faire marcher* DE FRONT *les intérêts personnels et l'intérêt général, c'est le chef-d'œuvre de la politique.* (D'Escherny.)

— Epithètes. Grand, large, élevé, découvert, osseux, saillant, proéminent, puissant, noble, majestueux, serein, pur, céleste, auguste, calme, épanoui, radieux, riant, éclairci, dégagé, ouvert, timide, candide, pudique, virginal, gracieux, ridé, sillonné, vieilli, chauve, dégarni, respectueux, soumis, humilié, baissé, soucieux, austère, sévère, sourcilleux, petit, étroit, bas, déprimé, écrasé.

— Encycl. Anat. Le *front*, chez l'homme, présente une surface extérieure courbe, ayant la forme d'un quart de sphère, et est constitué par trois plans superposés. Le plan profond est osseux et formé par l'os frontal dans sa partie écailleuse; le plan moyen est musculeux et formé par le muscle frontal; le plan superficiel est tégumentaire et formé par la peau.

L'os donne au *front* sa forme et prête un point d'appui au muscle; en bas, il lui fournit des points d'insertion aux fibres musculaires.

Le muscle frontal ou ventre antérieur du muscle occipito-frontal est mince, mal lié, il est aplati et courbe comme l'os, à concavité interne, à convexité externe. Au niveau des arcades sourcilières, il confond ses insertions avec celles du muscle sourcilier. Il glisse sur l'os sans y adhérer, et adhère au contraire fortement à la peau, qu'il peut mouvoir.

La peau est nue dans sa partie inférieure, couverte de cheveux dans sa partie supérieure. Entre ces deux régions existe une limite très-nette de démarcation, qui forme une double courbe à concavité regardant en bas. Cette ligne sert quelquefois, dans les appréciations vulgaires, de limite supérieure au *front*; de telle sorte qu'on dit qu'un *front* est *bas* lorsque les cheveux se montrent à une petite distance des sourcils, et qu'il est *haut* lorsqu'ils se montrent à une distance beaucoup plus grande. Cette limite est évidemment fictive et très-variable. La partie veloue du *front* est plus sujette à la calvitie que les autres parties du cuir chevelu; la partie dénudée est quelquefois villeuse, plus ou moins lisse, suivant l'âge et le sexe, et sillonnée, à des époques variables, mais particulièrement dans la vieillesse, de plus ou stries plus ou moins profondes, appelées rides. Les rides sont ordinairement parallèles, sauf vers la racine du nez; elles ne font qu'accuser, plus ou moins profondément, les plis que contracte la peau par l'action musculaire du frontal et du sourcilier.

Les autres éléments de structure du *front* sont : 1° les vaisseaux sanguins, branches frontales des vaisseaux temporaux; 2° des nerfs, dont deux principaux, qui sont le nerf frontal externe ou sus-orbitaire, qui sort de l'orbite par l'échancrure sus-orbitaire et émane de la branche ophthalmique de Willis, et la branche terminale temporo-faciale du nerf facial; 3° enfin, un tissu cellulaire dense, peu chargé de graisse, et le périoste crânien, qui sépare le muscle de l'os.

La forme générale du *front* donne à la physionomie un aspect tout particulier. Un *front* haut, bombé, avec des bosses frontales accusées, semble l'indice d'une grande capacité cérébrale, d'un cerveau volumineux; il accuse un angle facial très-ouvert. Ce *front* semble appartenir aux hommes intelligents, et les anciens donnaient aux statues de leurs dieux et de leurs héros un *front* vaste et large. Les phrénologistes y placent les organes de l'intelligence, ou facultés perceptives et réflectives : organes de l'éventualité, du temps, de la comparaison, de la causalité, de l'individualité, de l'ordre, etc.

Un *front* rétréci, bas, et surtout fuyant en arrière, paraît l'indice d'une intelligence plus obtuse, d'une capacité cérébrale moins grande, d'un cerveau plus petit. On observe ce *front* dans les races humaines dégénérées. Chez le singe, le *front* est plus fuyant encore, et, enfin, chez les autres animaux, il est encore plus bas, et décroît en même temps que l'angle facial. V. CRÂNE et ANGLE FACIAL.

On a tort, cependant, d'attacher trop d'importance à la hauteur du *front*. Malgré les assertions des phrénologues, et malgré les hypothèses de Camper et d'autres naturalistes, l'intelligence n'est pas toujours proportionnelle à la hauteur et à la saillie du *front*. Napoléon Ier et nombre d'autres hommes intelligents avaient un *front* bas et un angle facial peu ouvert, et, d'autre part, des *fronts* élevés et saillants se rencontrent chez des personnes peu intelligentes et se retrouvent dans plusieurs variétés de races regardées comme inférieures à la race blanche.

D'ailleurs encore, un *front* trop saillant, bombé en avant, surtout à sa partie supérieure, est l'indice d'un état maladif; chez les enfants, il est le signe de l'hydrocéphale.

Le *front* est une des parties qui contribuent le plus à la beauté du visage, surtout chez la femme. Les impressions intérieures semblent s'y traduire de la manière la plus nette, et c'est ce qui justifie les expressions vulgairement employées de *front pur*, *front serein*, pour exprimer la tranquillité d'âme, l'innocence et la paix du cœur; de *front soucieux*, *sourcilleux*, pour exprimer l'état de crainte ou de terreur, de chagrin, de remords, etc. M. Duchenne de Boulogne a fait, à l'aide de l'électricité, de curieuses expériences sur les expressions physionomiques. En faisant contracter par le courant électrique les divers muscles du visage, il parvint à préciser l'action de chacun d'eux. Le muscle frontal, en se contractant, élève la peau du *front*, et exprime l'étonnement, la surprise, l'attention. C'est cette expression de physionomie qu'on retrouve sur toutes les figures d'un parterre de théâtre au moment où le rideau se lève; le muscle frontal, que M. Duchenne appelle muscle de la surprise, est ici antagoniste de l'orbiculaire des paupières, qui rabaisse la peau du *front*, assombrit la physionomie et exprime la réflexion. Le sourcilier, qui ramène la peau du *front* et la plisse vers la racine du nez, sert à exprimer la douleur et le mécontentement. Le pyramidal, placé à la racine du nez, et qui n'est qu'une annexe du frontal, donne, par sa contraction, une apparence de méchanceté à la physionomie.

Le *front* est le siége pathologique de prédilection d'un grand nombre d'affections : l'hémicranie ou migraine et la névralgie frontale y sont très-communes; l'acné sébacée y siége de préférence; les taches rouges de la roséole syphilitique, les loupes du cuir chevelu, les kystes dermoïdes, les ecchymoses y s'observent fréquemment; enfin le *front* est le siége ordinaire de la céphalalgie dans les fièvres, les maladies inflammatoires, etc.

— Art vétér. Le *front* des quadrupèdes fait suite à la nuque, et se trouve borné inférieurement par le chanfrein, et, sur les côtés, par les tempes, les yeux et les salières.

Le degré d'intelligence des animaux est en raison du développement du cerveau; les fonctions vitales, placées sous l'influence du cerveau, s'exécutent d'autant plus largement que cet appareil offre un développement plus complet. Aucun signe extérieur, autre que les proportions du crâne, n'en donne la mesure. Or, on saisit bien ces dernières en examinant la partie supérieure du *front*, qui loge un cerveau d'autant plus volumineux qu'il est plus large. Un *front* large dénote une intelligence élevée, devient l'indice de l'existence d'un appareil d'innervation plus complet, c'est-à-dire de qualités physiques et morales plus hautes. Il faut donc s'attacher, dans le choix des animaux, à rechercher le plus grand développement possible de la région du *front*. La forme de cette partie participe de celle de la tête en général. Le *front* doit, pour être beau, suivre une ligne parfaitement droite dans sa longueur, présenter une grande largeur et des muscles crotophytes bien dessinés. On remarque souvent sur le *front* des chevaux des marques de couleur blanche, appelées pelotes, étoiles, etc.

Chez le bœuf, le *front*, que l'on recherche large et haut, notamment pour les animaux de travail, se termine supérieurement par une grosse protubérance transversale, appelée chignon, des deux côtés de laquelle se détachent les cornes. Celles-ci sont fixées sur une cheville osseuse appartenant au frontal, et présentent de nombreuses différences dans leurs dimensions, leur direction, leur couleur, différences qui caractérisent certaines races. C'est ainsi que la race bovine de la Camargue a les cornes d'une longueur médiocre et disposées en croissant; les bœufs d'Italie ont des cornes volumineuses, longues, pointues, relevées, etc.

Chez le mouton, le *front* est bombé; il porte des cornes rideées transversalement et contournées en spirale.

Dans l'espèce porcine, le *front* est étroit, droit, un peu camus, et surmonté d'une forte protubérance occipitale, qui indique la grande puissance des muscles extenseurs de la tête chez cet animal.

Enfin, chez le chien, on trouve, en haut du *front*, une crête, prolongement de la protubérance occipitale, et au-dessous un sillon plus ou moins profond.

— Art milit. *Front de bataille.* Cette expression ne suppose pas, comme on pourrait le croire, la présence de l'ennemi et l'imminence d'un combat. La bataille, c'était autrefois l'armée, le corps, le régiment, le bataillon, une troupe quelconque disposée en ordre de combat, et c'est là le sens que le mot a conservé dans l'expression dont il s'agit. C'est ainsi que la loi veut que, le jour de leur dégradation, les condamnés au boulet défilent devant le *front* de bataille. C'est de même devant le *front* de bataille que les réceptions de militaires ont lieu. Quand la locution *front de bataille* naquit, la bataille était de vingt rangs, qui se sont réduits à douze, puis à dix, et qui ont fini par tomber à deux ou à trois. Rigoureusement parlant, une troupe non déployée a bien aussi un *front* de bataille, mais l'expression *tête de colonne* a prévalu pour ce cas. Le *front* de bataille se compose du premier rang dans l'ordre naturel, et, dans l'ordre renversé, du troisième ou du dernier rang.

Le *front* d'un corps non formé en carré a pour limites ses guides généraux et ses flancs; mais un carré n'a que des *fronts*, et point de flancs; il présente autant de *fronts* qu'il a de côtés. L'ordre de bataille se compose du *front*, des flancs, des derrières. La profondeur d'une colonne ne doit jamais outre-passer la proportion du *front* qu'elle présenterait en bataille. L'époque où les files de bataillon ont cessé d'être des unités tactiques répond à celle où les *fronts* se sont élargis, et, par conséquent, où l'ordre mince a prévalu, en même temps que la mesure du terrain individuel était réduite à son minimum. Sachant qu'un fantassin occupe 0m,65, et un cavalier 1 mètre de *front*, il est facile de supputer le nombre de soldats contenus sur un *front* et, par suite, dans la troupe entière, en sachant sur combien de rangs elle est placée. Ainsi, un *front* de 600 hommes sur trois rangs occupe un terrain de 50 mètres. Le *front* d'un camp mince égale le *front* de bataille de la troupe campée.

— *Front de bataillon.* Les tacticiens ne sont pas d'accord sur le nombre de files à donner au bataillon : les uns veulent qu'il en ait 75, les autres 100, les autres 120 ou même 160. Nous avons vu chaque nouveau règlement changer les dimensions du *front* de bataillon et perpétuer les tâtonnements. Le *front* de 160 files en 8 pelotons est celui qui se subdivise avec le plus de facilité et se prête le mieux au mécanisme du carré. Une certaine variation dans le nombre des files est inévitable, parce que les corps éprouvent des pertes journalières ou des renouvellements progressifs; mais il importe de s'arrêter à certains nombres, avec la résolution de ne s'en écarter que le moins possible. D'après Napoléon, un bataillon doit avoir en ligne 60 toises de *front*, ce qui exige 800 hommes présents sous les armes, compris 80 serre-files, les tambours, la musique, les sapeurs, l'état-major, les charretiers. Le *front* du bataillon est partagé dans les manœuvres en portions égales, dont les capitaines marquent les séparations. Le *front* est partagé par le drapeau en deux parties à peu près égales. Le résultat des alignements d'ensemble est d'établir le *front* perpendiculairement à la profondeur. Un bataillon carré de pied ferme a autant de *fronts* que de côtés; mais, s'il marche, il n'a plus qu'un *front*. Les ploiements et les déploiements sont l'un des moyens du développement ou de la diminution du *front* d'un bataillon. Le *front* des bataillons déployés pour le combat est parallèle au *front* de l'ennemi, à moins que l'on ne combatte dans l'ordre brisé. L'étendue d'un *front* de bataillon ne doit pas prendre des proportions qui alourdiraient sa marche, rendraient impuissante la voix du commandant ou s'opposeraient même à ce que, de tous les points, les commandements fussent clairement entendus.

Il y a deux sortes de *fronts* de bataillon : le *front* de bataillon proprement dit, et le *front* constitutionnel, qui est calculé à raison de 160 files, non compris celles des officiers. Ce chiffre de 160 files pour le *front* constitutionnels a été réglé par l'ordonnance du 20 mai 1788.

— *Front d'attaque.* Ce *front* est généralement perpendiculaire à une grande route. A la portée des gros projectiles, le *front* d'attaque doit être le plus mince et, par conséquent, le plus étendu possible. S'il y a combat de pres, il doit se resserrer, multiplier ses aspects par la ferme carrée ou se réduire à la largeur de la colonne d'attaque. Tel est le nœud du problème de l'ordre mince et de l'ordre profond. Nos règlements de campagne ont aussi appelé *front* d'attaque une ligne de drapeaux.

— *Front d'attaque de place.* Ce *front* d'attaque embrasse ordinairement deux faces de bastion et une demi-lune, ou bien un bastion et deux demi-lunes. Les ingénieurs qui ont pour règle qu'il convient de diriger les opérations d'un siége à une seule attaque avaient surtout pour objet de mettre l'assiégé dans la presque impossibilité de diriger des sorties contre le noyau d'attaque. Aussi ce que l'assiégeant arrivé à la dernière parallèle a le plus à craindre, c'est le jeu des contre-mines qui partent du chemin couvert.

On suppute souvent la force numérique des troupes de siége par rapport au nombre de *fronts* d'attaque de la place. Une place doit être armée de 60 fusils de rempart par *front* d'attaque.

— *Front de bandière.* La ligne de drapeaux qui a reçu ce nom divise en deux parties égales une large rue bordée d'un côté par les tentes et, de l'autre, par les faisceaux de campement et les sentinelles qui gardent les armes et leurs accessoires. Le *front de bandière* se trace au moyen d'un cordeau dont les marques se combinent avec les alignements de profondeur et les files de tentes. Un coup d'œil exercé juge de la force des troupes par la mesure de leur *front* de bandière; mais cette appréciation ne peut avoir lieu lorsqu'on connaît le nombre d'enseignes que les troupes qu'on cherche à dénombrer sont en usage de porter, le nombre et l'espèce de corps qui, parmi ces troupes, sont dépourvus d'enseignes, la préférence que l'ennemi donne à la méthode des camps mines ou à la méthode inverse.

Les rassemblements de gardes et les parades ont lieu en avant du *front* de bandière; les hommes de piquet logent sur le *front* de bandière.

— **Allus. hist. Marque au front de Caïn.** Sceau de réprobation que Dieu imprima au front de Caïn, après son fratricide. Cette circonstance est souvent rappelée par les écrivains :

« Ces hommes, aujourd'hui qu'ils sont vaincus et désarmés, invoquent une générosité qu'ils ne connurent jamais; ils réclament l'oubli d'un passé toujours présent à leur mémoire; ils réclament l'amnistie de la Charte pour des crimes qui lui sont postérieurs, comme si les forfaits devaient jouir d'une éternelle impunité, comme si l'auguste pardon dont ils étaient couverts, semblable au *sceau de réprobation* placé par l'Eternel au *front du premier fratricide*, suspendait la vengeance des hommes pour les réserver aux vengeances éternelles. »
DE LA BOURDONNAIE.

« Surtout, des vieux scrutins épurant la morale,
Repousse à jamais de l'urne électorale
Ces Lameth, ces Agier, ces Jars, ces Rambuteau,
Que le peuple a déjà frappés de son *veto*.
. . . . . .
Je dirai devant tous par quels indignes votes
Ils ont meurtri neuf mois leurs frères patriotes,
Et, sauvant l'avenir des maux que nous souffrons,
De ces *Catus* publics je *marquerai la front*. »
BARTHÉLEMY.

— **Allus. litt. Ses rides sur son front ont gravé ses exploits,** Vers de Corneille. V. EXPLOIT.

FRONT (SAINT-), lac de France (Haute-Loire). Il a une surface de 50 hectares, une circonférence de 3 kilom. et est peuplé de truites et de tanches; il donne naissance à la rivière de la Gagne, qui se jette dans la Loire au-dessus du Puy.

FRONTAIL s. m. (fron-tail; *ll* mll. — rad. *front*). Syn. de FRONTAL et de FRONTEAU.

FRONTAL, ALE adj. (fron-tal, a-le — rad. *front*). Anat. Qui a rapport ou qui appartient au front : *Veine* FRONTALE. *Muscle* FRONTAL. *Sinus* FRONTAUX. *L'éruption* FRONTALE *est de nature dartreuse et excite des démangeaisons plus ou moins vives.* (Renaud.) *Les bosses* FRONTALES *sont plus prononcées chez les jeunes sujets que chez les personnes avancées en âge.* (Jourdan.)

— Zool. Se dit de quelques animaux dont le front est autrement coloré que le reste du corps : *Le vautour* FRONTAL.

— Helminth. *Segment frontal*, Une des pièces qui composent le segment céphalique des vers.

— s. m. Instrument de torture, fait d'une corde à plusieurs nœuds avec laquelle on serrait le front de la personne dont on voulait tirer quelque aveu. ‖ Supplice infligé à l'aide de cet instrument : *Etre condamné au* FRONTAL.

— Nom que l'on donne en Provence au bourrelet que l'on met autour de la tête des jeunes enfants pour atténuer l'effet de leurs chutes.

— Antiq. Pièce de métal qui, dans les anciens casques grecs, descendait entre les deux yeux jusqu'au-dessous du nez : *Le* FRONTAL *correspondait au nasal du moyen âge, et servait, comme celui-ci, à défendre le visage des coups de taille; les Grecs lui donnaient le nom de* metôpon, *à cause de sa position.*

— Techn. Outil dont se servent les luthiers pour faire des ornements à la partie antérieure des touches. ‖ Marteau à soulèvement, dont on se sert pour cingler les grosses loupes de fer.

— Manége. Partie de la têtêre qui passe au-dessous des yeux du cheval. ‖ Milieu du chanfrein du cheval de guerre, au XVe et au XVIe siècle.

— Chir. Bandeau ou topique qu'on applique sur le front : *Mettre un* FRONTAL *pour apaiser le mal de tête.* (Acad.)

— Anat. Os du front humain, appelé aussi CORONAL. ‖ *Vrai frontal*, Muscle sourcilier.

— Pharm. Fomentation destinée à être appliquée sur le front, particulièrement dans les céphalalgies.

— Entom. Chacune des deux pièces qu'on voit sur le milieu du front des myodaires.

— s. f. pl. Entom. Section de l'ordre des hémiptères.

— **Encycl.** Anat. La dénomination de *frontal* s'applique à diverses parties de la tête que nous allons passer en revue.

— *Région frontale.* La région *frontale* s'étend depuis la partie inférieure des sourcils et la racine du nez jusqu'au-dessus de la limite où les cheveux commencent. Elle est limitée sur les côtés par la région de la tempe, qu'elle concourt en partie à former en avant. La peau, qui est, en ce point, assez épaisse, renferme des pelotons graisseux qui constituent une véritable couche.

— *Muscle frontal.* C'est un muscle médian, symétrique, large, mince, irrégulièrement quadrilatéral, couvrant la face externe de l'os du front jusqu'à l'espace inter-sourcilier et à la région des sourcils. Il s'insère supérieurement au bord antérieur de l'aponévrose épicranienne, tandis qu'il paraît se continuer en bas avec les fibres du pyramidal du nez, et de chaque côté avec les attaches cutanées des muscles sourcilier et orbiculaire. Il est recouvert par la peau et recouvre le périoste du *frontal*, sur lequel il est assez mobile pour glisser très-facilement. « Ce muscle, dit M. Cruveilhier, relève la moitié supérieure de l'orbiculaire des paupières, ainsi que les sourcils et la peau de la racine du nez, épanouit les traits, et concourt puissamment à exprimer les passions gaies. Lorsque sa contraction est modérée, il concourt à l'expression de la surprise, de l'effroi. C'est à lui que sont dues les rides transversales du front. » Il doit encore être regardé comme un muscle dilatateur des paupières, et il est enfin susceptible d'imprimer au cuir chevelu des mouvements généraux.

— *Nerf frontal* (palpébro-frontal de Chaussier). C'est la plus volumineuse des trois branches fournies par le nerf ophthalmique. Il marche d'arrière en avant, le long de la paroi supérieure de l'orbite, et se partage en deux rameaux qui sortent, l'externe par le trou orbitaire supérieur, et l'interne en passant au-dessous de la poulie du grand oblique de l'œil; l'un et l'autre se distribuent à la région *frontale*.

— *Os frontal.* L'os *frontal* dépasse en étendue la région *frontale* proprement dite. Une section verticale du cinquième antérieur du crâne s'arrêtant aux orbites l'isolerait tout entier. C'est sur cet os que l'on trouve les bosses *frontales*, si développées chez les jeunes enfants, et, plus bas, les bosses sourcilières, auxquelles Lavater avait attribué une importance illusoire, puisque ces bosses, loin de correspondre à une saillie de la substance cérébrale, ne sont formées que par le développement des sinus *frontaux*. Cette disposition des sinus permet de concevoir comment, sur le champ de bataille, un coup de sabre peut pénétrer à 0m,02 dans le crâne sans toucher immédiatement au cerveau. Les sinus *frontaux* communiquent directement et indirectement avec la partie supérieure des fosses nasales. Aussi, dans les plaies ou les fractures siégeant en ce point, voit-on chaque effort de toux ou d'expiration chasser de l'air, qui tantôt s'échappe par la plaie avec un sifflement, tantôt glisse sous le tissu cellulaire de la région et constitue l'emphysème. A la face postérieure de cet os, on trouve des dépressions qui correspondent aux bosses *frontales*; sur le milieu, un sillon qui loge le grand canal veineux appelé sinus longitudinal supérieur. C'est en dehors de la ligne de ce canal que les chirurgiens pratiquent la trépanation du crâne. Plus bas existe une échancrure qui loge l'os ethmoïdal et le nerf de l'olfaction, qui en traverse les pertuis. Le bord inférieur de l'os *frontal* rentre en arrière et forme le plafond de la fosse orbitaire; il est inégal et mamelonné, aussi bien en haut qu'en bas. L'os *frontal* se soude avec les deux pariétaux, au moyen d'une suture qui se continue avec la suture dite *sagittale* du sincput; il s'articule avec les os temporaux, pour former la fosse et la région de la tempe; avec un os compliqué, le sphénoïde, qui constitue environ le tiers de la base du crâne; l'ethmoïde, les os propres du nez et les os maxillaires supérieurs, par leur apophyse montante.

— *Artères frontales.* Les artères *frontales* sont très-nombreuses et assez petites. Il est important de les connaître, car les plaies par instrument tranchant de cette région saignent abondamment, et une ligature peut arrêter ces hémmorragies. Ce sont les artères *frontales* internes, *frontales* externes, et quelques branches plus petites, émanées de l'artère temporale. Au point de vue des plaies, le principal intérêt de cette région repose sur des nerfs sensitifs, qui tous émanent de la cinquième paire crânienne ou nerf trijumeau. Ce sont des rameaux de la branche ophthalmique, qui sortent par trois points de l'arcade sourcilière, et se répandent dans les téguments et les couches du front, où ils constituent un lacis serré. Or, les nerfs exercent sur la nutrition de l'œil une influence considérable, et l'on a vu des plaies de cette région compromettre gravement l'organe de la vision : à la suite de coups ou de chute sur ce point; à la suite surtout de ces inflammations rebelles qui succèdent au séjour prolongé et ignoré d'une pointe de canif ou d'aiguille dans le front, on a vu la cornée s'enflammer, se troubler, l'œil se gonfler à l'extrême et devenir le siége d'un phlegmon qui amène la perte absolue de l'organe. Ce ne sont pas les coups les plus étendus et les plaies les plus saignantes qui déterminent cette sorte d'accident; au contraire, les plaies les plus limitées en ont été souvent la cause, et, dans l'imminence d'une pareille complication, le chirurgien doit s'appliquer à augmenter la plaie *frontale*, sans se soucier de l'hémorragie, qu'il est toujours facile d'arrêter.

FRONTÉ, ÉE adj. (fron-té — rad. *front*). Qui a un grand front : *Voyez les bustes des grands hommes : presque tous sont* FRONTÉS. (Montaigne.) ‖ Vieux mot.

FRONTEAU s. m. (fron-tô — rad. *front*). Relig. Sorte de bandeau que les juifs s'appliquent sur le front, et sur lequel est écrit le nom de Dieu ou quelque passage de l'Ecriture. ‖ Bandeau de toile que les religieuses portent sur le front.

— Manége. Morceau de drap noir dont on couvre le front d'un cheval quand on l'enharnache de deuil.

— Archit. Petit fronton qu'on met au-dessus de quelques portes ou fenêtres.

— Chir. Bandeau nommé aussi FRONTAL.

— Mar. Balustrade sculptée dont on couvre les barrots de l'avant de la dunette, et ceux du gaillard d'avant. ‖ *Fronteau de volée*, Petite saillie arrondie qu'on laisse sur la bauquière du pont, pour recevoir la volée du canon et l'appuyer à la serre.

— Artill. *Fronteau de mire*, Espèce de pinnule, à l'aide de laquelle on pointait le canon ou l'arbalète. ‖ Pièce de bois ou de métal adaptée à la volée des canons, et qui, s'élevant extérieurement à la hauteur de la culasse, rend la ligne de mire parallèle à la ligne de tir. On dit aussi GUIDON DE MIRE.

FRONTEAU (Jean), théologien et controversiste français, né à Angers en 1614, mort en 1662. Il appartenait à l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin lorsqu'il fut nommé professeur de philosophie, puis de théologie, à l'abbaye de Sainte-Geneviève, dont il devint chanoine régulier. En 1648, il fut appelé à occuper le poste de chancelier de l'Université de Paris. Fronteau prit une grande part à la formation de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Lors des disputes qui s'élevèrent sur la question de savoir quel est le véritable auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, il se prononça vivement en faveur de Thomas à Kempis, et contribua à faire rendre par le parlement, en 1652, un arrêt par lequel il était défendu d'imprimer désormais ce livre sous le nom de Gerson. Suspecté de jansénisme, Fronteau se vit exiler, en 1661, dans le diocèse d'Angers; mais, dès l'année suivante, il put revenir à Paris, et fut nommé curé de Sainte-Madeleine de Montargis. Fronteau possédait neuf langues, et avait une grande instruction. Ses principaux ouvrages sont : *Summa totius philosophiæ e D. Thomæ Aquinatis doctrina* (Paris, 1640, in-fol.); *Thomas a Kempis vindicatus* (Paris, 1641, in-8°); *Antitheses Augustini et Calvini* (Paris, 1651); *Epistolæ selectæ* (Liége, 1674, in-16).

FRONTEIRA, ville de Portugal, prov. d'Alentejo, à 26 kilom. E. d'Avis, près de la rive gauche du Zatas; 3,000 hab. Victoire des Portugais sur les Espagnols en 1663.

FRONTENAY ou **ROHAN-ROHAN**, bourg de France (Deux-Sèvres), ch.-l. de cant., arrond. et à 10 kilom. S.-O. de Niort; pop. aggl., 1,469 hab. — pop. tot., 2,189 hab. Fabriques de mandelles et de sabots; tanneries, mégisseries. Commerce de bestiaux. Frontenay fut érigé en duché-pairie (1714), sous le nom de Rohan-Rohan, en faveur d'Hippolyte-Mériadec de Rohan, prince de Soubise. L'église a conservé un clocher et un narthex du XIe ou du XIIe siècle; la façade a été restaurée au XVIe siècle.

FRONTERA - VALDEMORA (Francisco), compositeur espagnol, né vers 1815 dans l'île de Majorque. Il commença ses études musicales à Palma, et vint, en 1836, les continuer à Paris sous la direction de Collet et d'Elwart. En 1841, il fut nommé professeur de chant d'Isabelle II et de sa sœur, puis professeur au Conservatoire de Madrid, et ensuite directeur du Théâtre-Italien et du théâtre de la Comédie de Madrid. Parmi ses compositions, nous citerons plusieurs ariettes, des chœurs à quatre voix, des cantates, des noels, l'*Aurore*, polka-mazurka, des barcarolles vénitiennes et espagnoles, une *Marche avec chant national*, etc. Il a, en outre, publié : *Equinotation musicale* ou *Nouvelle méthode pour lire et transposer facilement la musique écrite pour piano.*

FRONTEVAL s. m. (fron-te-val). Hortic. Variété de tulipe rouge, rose et blanche.

FRONTICORNE adj. (fron-ti-kor-ne — du lat. *frons, frontis*, front, et de *corne*). Zool. Qui porte des cornes sur le front.

— Ichthyol. Qui porte, sur la partie antérieure de la tête, une sorte de corne, comme la limule fronticorne.

FRONTIÈRE s. f. (fron-tiè-re — de *front*. « L'ancien sens de *frontière*, dit M. Littré, est front d'une troupe et façade; *faire frontière* signifie se mettre en bataille pour combattre, se défendre; et comme on faisait frontière particulièrement sur les limites des pays, le mot a pris le sens de limites d'Etat à Etat. » Delatre, « Il est évident que la ville frontière est le front, la limite d'un pays). Limites, confins d'un Etat, ligne qui le sépare d'un autre Etat : *L'ennemi est sur la* FRONTIÈRE. *Voler aux* FRONTIÈRES. *Tant qu'une nation n'a pas ses* FRONTIÈRES *naturelles, elle est trop inquiète pour ne pas inquiéter ses voisins.* (E. Allez.) *Les* FRONTIÈRES *ne sont plus que des lignes idéales.* (L. Faucher.) *La Révolution française passionnait au delà des* FRONTIÈRES. (Lamart.) *Une époque viendra enfin où les* FRONTIÈRES *disparaîtront.* (V. Hugo.) *Les questions de* FRONTIÈRES *ont fait place aux questions de tarifs, et avec raison.* (E. de Gir.) *Autrefois les* FRONTIÈRES *étaient tout et les peuples n'étaient rien; bientôt les* FRONTIÈRES *ne seront rien et les peuples seront tout.* (E. de Gir.) *Le peuple travaille pour autrui dans les champs et les ateliers; il meurt pour autrui à la* FRONTIÈRE. (Lamenn.) *Nulle part on ne trouve plus de patriotisme que sur les* FRONTIÈRES. (Thiers.) « *Il n'y a plus de l'Ypérnées » est un mot applicable maintenant à toute* FRONTIÈRE. (Th. Gaut.)
Frontières, ouvrez-vous! barrières et remparts,
Tombez! c'est la vapeur qui vient de toutes parts.
LACHAMBEAUDIE.

— Fig. Bornes, limites : *Les Spartiates sont, pour ainsi dire, sur les* FRONTIÈRES *des vertus et des vices.* (Barthél.)

— Hist. *Gardes des frontières*, Troupes qui autrefois étaient affectées spécialement à la garde des frontières.

— Comm. Laine commune de Picardie.

— Adjectiv. Qui est limitrophe; qui est sur les limites d'un autre pays : *Les places* FRONTIÈRES *ne furent pas cependant dégarnies.* (Volt.)

— **Encycl.** Au risque d'amoindrir une question à laquelle des querelles sanglantes et interminables, des compétitions éternelles de peuple à peuple, des déclamations éloquentes d'orateurs et de publicistes, des discussions ingénieuses de diplomates ont donné depuis l'origine des temps une importance factice, nous définirons simplement la question des *frontières* : une question internationale de mur mitoyen; querelle d'avocat et de procureur, voilà tout.

Avec cette restriction toutefois que, autant le mur mitoyen est nécessaire pour délimiter la propriété respective et empêcher l'intrusion sur le bien d'autrui, autant la *frontière* est inutile pour arrêter les entreprises des conquérants; elle est efficace seulement pour entraver l'échange des richesses entre les nations contiguës. Avec cette observation encore que le mur mitoyen, plus inoffensif, n'a jamais donné lieu qu'à des questions d'argent, funestes aux plaideurs, utiles par compensation aux défenseurs de leurs intérêts, tandis que les querelles de *frontières* ont fait couler autant de sang que tous les fleuves réunis peuvent charrier d'eau à l'Océan dans l'espace d'une journée.

Louis XIV prétendit un jour, faussement il est vrai, qu'il n'y avait plus de Pyrénées. Le jour où les peuples, ayant enfin reconnu que les *frontières* ne sont sur la carte du globe que des limites impuissantes assignées à l'orgueil et à l'ambition de leurs tyrans, pourront déclarer en toute vérité qu'il n'y a plus d'Alpes, plus de Pyrénées, plus de Rhin, plus de *frontières*, le règne idéal de la justice sera assuré sur la terre.

Mais il y a loin d'ici à la réalisation d'un si magnifique résultat. En attendant que les princes se guérissent de leur ambition et les peuples de leurs préjugés, les *frontières* existent, et force nous est de les défendre avec acharnement pour nous assurer dans une une indépendance individuelle et égoïste, tout en travaillant dans la limite du possible à la propagande de la liberté et de